

CALENDRIER DES COLLECTES 2025



Vous recevrez bientôt par la poste votre calendrier des collectes 2025 ! Cet outil n'est pas seulement un calendrier, mais un guide pratique pour gérer vos matières résiduelles au quotidien. Prenez le temps de bien lire les informations avant de placer vos matières et objets au chemin. Le calendrier et la fréquence de collecte demeurent inchangés.

POUR UN BON VOISINAGE

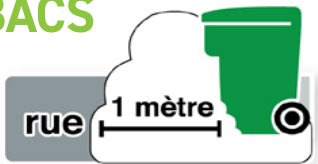
Placer le bac dans votre entrée, près de la rue, à compter de 16 h la veille de la collecte ou avant 6 h le jour même. Les collectes s'effectuent entre 7 h et 18 h. Les collectes ont également lieu les jours fériés.

Pour toute information additionnelle sur la disposition des matières résiduelles, sur l'entretien du bac ou sur les différentes collectes, veuillez communiquer avec le Service de l'environnement au 450-224-8888, poste 6276.

ville.prevost.qc.ca/horaire-collectes

POSITIONNEMENT DES BACS EN BORDURE DE RUE

- Placer le bac à une distance d'un mètre de la rue ou du bout du banc de neige.
- Positionnez les roues du bac du côté de la résidence.



NE MANQUEZ PLUS VOTRE COLLECTE

Un système d'alerte par courriel et texto a été mis en fonction pour vous aviser la veille de la collecte des ordures dans votre secteur, ainsi que de tout changement ou avis spécial (annulation, report, etc.) la concernant. Pour vous inscrire, envoyez vos coordonnées à collectes@ville.prevost.qc.ca

ACCÈS À VOTRE ÉCOCENTRE RÉGIONAL

Le saviez-vous ? En tant que citoyen de Prévost, vous avez accès à l'écocentre régional situé au 220, boulevard Maisonneuve à Saint-Jérôme. Contrairement à l'écocentre satellite de Prévost, fermé durant l'hiver, celui de Saint-Jérôme est ouvert toute l'année !

Profitez-en pour découvrir leur boutique et leurs kiosques de réemploi où vous trouverez une multitude d'objets à petits prix. Que ce soit pour vos projets de rénovation, de jardinage, de décoration ou même de cuisine, vous y trouverez des articles réutilisables pour tous vos besoins, avec une sélection qui se renouvelle constamment !

ville.prevost.qc.ca/ecocentre

Réchauffe ton pad thai, pas la planète.

Les plats consignés Bopaq au resto : on innove à Prévost!
ville.prevost.qc.ca/bopaq



PRÉVOST ADOPTE LES PLATS RÉUTILISABLES DANS LES COMMERCES ET RESTAURANTS

C'est avec fierté que la Ville de Prévost vient de déployer un nouveau service de contenants réutilisables consignés dans certains commerces et restaurants participants, en partenariat avec l'entreprise Bopaq. Six restaurants prévostois participent déjà au programme : Amir, Ben et Florentine, Les Moulins La Fayette, Sushi Shop, Le Suki et Thai Express. Cette initiative vise notamment à réduire la production de déchets et à sensibiliser les citoyens et les commerçants à l'importance d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS ? 1-2-3, C'EST FAIT !

À Prévost, adopter des pratiques durables n'a jamais été aussi simple !

1. Dans un commerce participant, savourez votre repas dans un plat Bopaq réutilisable ou ramenez vos restes de repas à la maison (consigne de 2 \$) ;
2. Pour retourner votre plat Bopaq, rendez-vous à l'une des boîtes de retour (situé dans les stationnements du IGA Extra Marché Piché ou du Metro Plus Famille Thibeault) ;
3. Numérisez le code QR pour accéder à l'application Bopaq. Vous recevrez votre 2 \$ de consigne par virement Interac en suivant les instructions sur la boîte.

Pour en savoir plus : ville.prevost.qc.ca/bopaq

Ce projet est entièrement financé par le Fonds pour la consommation responsable, issu des écocontributions appliquées à certains produits à usage unique sur le territoire.

